

Vos questions / nos réponses

# Usage médical du cannabis

Par [Profil supprimé](#) Postée le 30/09/2014 12:05

Bonjour, à l'heure actuelle il n'est plus possible d'ignorer les propriétés thérapeutiques des cannabinoïdes de la plante de cannabis, comme par exemple contre le cancer :

Comment faciliter l'accès aux patients à ce médicament naturel?

Pourquoi cette plante est elle toujours autant diabolisée, et pourquoi ce sujet est il encore tabou en France, à l'heure où la situation du cannabis thérapeutique évolue partout dans le monde ?

Je reçois de plus en plus de patients qui m'interrogent sur ce sujet, et j'ai pu constaté moi-même l'efficacité de cette plante dans de nombreuses pathologie, mais je manque hélas terriblement d'informations à leur donner, bien souvent ces patients sont mieux informés que le corps médical !

---

## Mise en ligne le 02/10/2014

Bonjour,

Nous vous indiquons en bas de page un lien renvoyant vers notre site où vous trouverez des éléments de réponses et des ressources documentaires.

Il faut ajouter à cela que l'agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé (ANSM) a accordé le 8 janvier 2013 une Autorisation de Mise sur le Marché (AMM) concernant le Sativex, à l'initiative du ministre de la Santé (Marisol Touraine).

La prescription de Sativex sera cependant très encadrée : D'une part, elle concernera exclusivement les patients atteints de sclérose en plaques, pour le traitement des contractures sévères, résistantes aux autres traitements. D'autre part, l'initiation de la prescription est réservée aux neurologues et médecins rééducateurs hospitaliers. Un renouvellement pourra toutefois être effectué par un généraliste, en ville.

Enfin, le Sativex sera disponible dans les pharmacies de ville, mais ne pourra être délivré que pour 28 jours, au même titre que les autres stupéfiants.

Concernant le calendrier, on n'attend pas de commercialisation effective avant 2015. L'AMM n'étant qu'une étape préalable à la commercialisation du produit.

Voilà les éléments dont nous disposons à ce jour. En espérant vous avoir aidé à y voir plus clair sur ce sujet.

Cordialement.

---

**En savoir plus :**

- [drogues-info-service / cannabis thérapeutique](#)